JACQUES-LOUIS-CÉSAR

JARDIN,

A L'OPINION PUBLIQUE.

Profcripteurs, calomniateurs, vous pouvez perdre l'homme qui fe dévoue au bien public, mais vous ne pouvez le faire trembler.



L'an troifieme de la République Françaife, une & indivifible.

JE revènais de la campagne, lorſque j'ai appris la ſcene ſcandaleuſe à laquelle la Lettre du Repréſentant du Peuple a donné lieu. Cette ſcene m'a donné l'idée de faire connoître à mes Concitoyens les motifs qui m'ont déterminé à dénoncer le Comité de Surveillance. Voilà ma réponſe aux calomnies diſſéminées contre moi : on s'appercevra aiſément qu'elle ſe reſſent de la précipitation avec laquelle elle a été faite. Mais je n'emploie que la voix de la franchiſe & du ſentiment, qui parle aux ames & y laiſſe des impreſſions profondes. Je me hâte de livrer à l'impreſſion ce petit Ecrit, qui n'eſt point une juſtification, mais une ſimple expoſition de ma conduite & de celle des individus que j'ai dénoncés.

Au reſte, j'avertis tous ceux qui me liront, que je ne me ſuis point attaché à recueillir les faits qui ſont conſignés dans plus de deux cens dénonciations, faites contre le Comité de Surveillance ; elles ſeront analyſées dans un rapport qu'une Commiſſion, nommée par les Citoyens de Liſieux, fera inceſſamment.

JACQUES-LOUIS-CÉSAR JARDIN,

A L'OPINION PUBLIQUE.

JE dois à la vérité, je me dois à moi-même de faire connaître à mes Concitoyens les motifs qui ont dicté mes dénonciations contre le Comité Revolutionnaire de Lisieux. J'ai dû à cette démarche d'être l'objet des calomnies des hommes les plus vils & les plus marquans par leur soif du sang. Si ma cause n'était pas essentiellement liée à celle de mes Concitoyens ; si j'étais seul calomnié, je me tairais : mais comme toutes les petites trames qu'on ourdit, toutes les petites menées qui sont mises en jeu, ne tendent qu'à compromettre l'intérêt public ; qu'une considération aussi puissante doit me faire un devoir de prémunir les esprits contre les noires machinations des Membres du Comité de Surveillance ; la force de la vérité l'arrache de mes levres, & je dois la dire.

Les proscripteurs, les calomniateurs peuvent perdre l'homme qui se dévoue au bien public, mais ils ne peuvent pas le faire trembler. Il n'est pas en leur pouvoir d'intimider celui qui ne regarde le dernier instant de sa vie que comme le moment qui l'arrache aux persécutions des méchans.

Un mouvement ſpontané, énergique, ſubit, a rendu à la France ſa liberté, & à chacun de nous ſes droits; les fers avec leſquels le crime nous avait enchaînés, ſont tombés par l'impulſion violente du patriotiſme; les factions ſe ſont ſuccédées les unes aux autres; ces factions ont ſubi leurs révolutions, par leſquelles elles en ont écraſé d'autres, & ont été écraſées à leur tour. La derniere, la plus horrible, vient également de périr par une cataſtrophe ſans doute inévitable pour toutes. Elle avait cimenté ſa puiſſance & ſtabiliſé ſon autorité par le ſang & les proſcriptions : mais le Peuple s'eſt levé contr'elle, & tout eſt rentré dans le néant. L'ènergie de la Convention Nationale a ſauvé notre malheureuſe Patrie dans les journées mémorables du 9 au 10 Thermidor. L'opinion publique a repris une conſiſtance impoſante. Tous les Français jouiſſent maintenant, dans toute ſa plénitude, du moins aliénable & du plus impreſcriptible de leurs droits, de la liberté des opinions. Tout ami de l'humanité peut maintenant faire entendre ſa voix plaintive ſur les maux qui ont affligé ſa Patrie. L'horreur ſe fait ſentir dans les eſprits long-temps comprimés par la terreur. On ſe demande par quelle fatalité les conceptions hardies de la philoſophie ont pu enfanter tant de crimes en politique ?

Les trames criminelles des oppreſſeurs & des bourreaux ſe trouvent dévoilées. Le glaive vengeur les atteindra tous; ils ne peuvent l'éviter.

Ainſi doivent périr tous ceux qui conſpireront contre les Peuples impériſſables comme la nature.

Il eſt bien étrange ſans doute que dans un inſtant où toutes les affections doivent être tournées vers la choſe publique, on ſoit obligé de s'occuper d'individus pour leſquels le crime eſt un aliment & un beſoin : mais puiſque leur audace ne laiſſe plus à eſpérer qu'ils ſoient acceſſibles aux remords, il faut ſonner contr'eux le tocſin de la Juſtice. Comme le tableau de leur conduite doit faire l'apologie de la mienne, j'en vais tracer une eſquiſſe légere. J'oublierai toutes les convenances qu'exige une ſoupleſſe courtiſane, parce que la vérité ne doit point uſer de ménagemens. Tout le monde ſait que les Comités Revolutionnaires étoient compoſés en grande partie d'hommes juſtement diffamés. Le ſyſtême de terreur convenait parfaitement à ces hommes qui, craignant que le flambeau de la vérité n'éclairât leur conduite morale & politique, avaient intérêt de le maintenir. Mais après la revolution du 9 Thermidor, ils avaient ſenti les rènes leur échapper : cependant ils tentaient, dans notre Commune, de maîtriſer l'opinion publique qui ſe prononçait contr'eux. Ils avaient ſubſtitué l'audace & l'intrigue à la terreur & au crime. Ils conſervaient encore une influence dangereuſe ſur la Société Populaire ; ils y avaient provoqué une Adreſſe de ſang. Ils décriaient les Sections, où la voix de la raiſon & du patriotiſme ſe faiſait plus ſouvent entendre, où

les principes étaient plus reſpectés ; rien ne les contenait plus. Las enfin de gémir en ſilence ſur les maux de ma Patrie, & ſentant que toute eſpece de joug m'était inſupportable, je réſolus de prendre une part active au renverſement des factieux. Je les dénonçai ſolemnellement ſans crainte, ſans paſſion. Je parlai avec cette énergie que doit inſpirer à un homme libre le ſentiment de la juſtice de ſa cauſe. Le Comité de Surveillance affaiſſé ſous le poids de ſes forfaits, ſentit ſa perte aſſûrée. Il écrivit au Repréſentant du Peuple BOLLET une lettre où l'impoſture s'alliait avec le crime ; où j'étais dépeint comme un homme ſans principe & ſans moralité, & comme l'inſtigateur d'un parti de fédéraliſtes qui levaient audacieuſement la tête. On ſait que c'était-là la tactique de la faction. Ces hommes pervers affectaient de nous remettre ſans ceſſe devant les yeux l'égarement dans lequel de bons citoyens avoient été plongés ; ils affectaient de renouveller ſans ceſſe les accuſations de fédéraliſme, parce qu'ils ſavaient, par ce moyen, ranimer parmi nous les haines & les chocs des paſſions particulieres, & qu'en nous affoibliſſant par la diviſion, ils ſe croyaient sûrs de maintenir leur popularité & celle de leurs complices.

Mais le maſque eſt tombé, le voile a été déchiré ; toutes leurs turpitudes ont été dévoilées ; on a ſu qu'ils ſe jouaient impudemment de la vie, de l'honneur & de la fortune de leurs concitoyens. On a ſu qu'ils avaient machiné le plus noir des complots,

pour conduire à l'échaffaut qui devoit faire périr tous les vrais Républicains, le Repréſentant du Peuple JOUENNE-LONCHAMP. J'en appelle à l'Opinion Publique ; j'en atteſte mes concitoyens ; ſi leurs cœurs ne ſe ſoulevent pas encore à l'idée ſeule de ſa perte ? Ces êtres, qui ne ſont hommes ſans doute que par une mépriſe de la nature ; avaient fabriqué une lettre qu'ils avaient attribuée à ce Repréſentant, & qu'ils diſaient renfermer des principes deſtructifs de la liberté & de la Repréſentation Nationale.

Pourquoi faut-il donc qu'après tant de crimes prouvés auſſi évidemment, ces hommes jouiſſent encore de la liberté, dont ils ont privé les meilleurs patriotes ? Je ne demande point leur mort phyſique, mais je voudrais qu'on fît d'eux & de leurs ſemblables une caſte de réprobation : qu'ils fuſſent tellement ſignalés, qu'ils ſerviſſent d'exemple pour imprimer dans toutes les ames une horreur ſalutaire du crime.

C'eſt au Repréſentant du Peuple à prononcer. Ma tâche eſt remplie. Si elle m'a attiré l'animadverſion des méchans ; j'ai pour moi le témoignage de ma conſcience, & l'aſſentiment des ames honnêtes. Je ne vais m'occuper maintenant, avec mes Concitoyens, qu'à m'éclairer ſur l'étendue de nos droits & de nos devoirs, qu'il nous importe eſſentiellement de connoître.

Je crois devoir finir par cette obſervation, que tant qu'il y aura des hommes intéreſſés par cara-

ctere, & par l'approchement de tendance à l'oppression, à semer la division parmi nous, nous ne jouirons jamais des bienfaits que notre Constitution nous prépare. Il faut que nous soyons unis, libres, vertueux & soumis aux Loix, pour être heureux. Des Ecrivains mercenaires ont fouillé dans l Histoire des Nations, & ont cité quelques noms respectés, pour préconiser l'excellence du Gouvernement Monarchique ; ils se sont étayés de la chûte de quelques Républiques, causée par la dépravation. Mais le Peuple Français, qui semble destiné à donner la liberté au monde, se sauvera de cet écueil, & se garantira de celui contre lequel veulent le faire briser tous les vices. Pénétrons-nous bien de ces paroles du célebre d'Aguesseau. » Tous les » hommes aspirent à l'indépendance. Mais ils cher- » chent dans les objets qui les environnent, cet » heureux état qu'ils ne peuvent trouver que dans » eux-mêmes. Ils demandent à la fortune un pré- » sent, qu'ils ne doivent attendre que de la vertu. « Alors, si après avoir combattu pour la liberté du monde, il se trouvoit dans les siecles à venir encore quelques Peuples esclaves, nous les forcerons à l'admiration que nous n'avons pu refuser nous-mêmes à ces traits sublimes qui honorent l'antiquité.

JACQUES-LOUIS-CÉSAR JARDIN.

Lisieux, ce Ie Frimaire, 3e année de la Répub. Française, une & indivisible.

A LISIEUX, chez MISTRAL.